
Résultats de l'enquête auprès des associations
de parents d'élèves et d'intérêt de quartier
2005



ENQUETE AUPRES DES APE ET ASSOCIATIONS D'INTERETS DE QUARTIER

Résultats des questionnaires et prise en compte des observations dans le cadre du plan directeur des chemins pour piétons et du schéma directeur des itinéraires cyclables

1.1 Volet piéton

Lieux	Associations	Observations	Améliorations suggérées	Mesures prévues par le plan directeur
Giratoire av. Petit-Senn / av. de Thônex	AH3C, Sous-Moulin, ahcd, Val Thônex, APE Chêne-Bourg, APET	Carrefour dangereux, vitesse trop élevée, manque de visibilité pour les piétons devant l'EMS, traversées piétonnes dangereuses.	Correction du giratoire pour faire ralentir les voitures, mettre des ralentisseurs.	<i>Réaménagement du giratoire avec îlots de sécurité aux quatre branches.</i>
Route de Sous-Moulin (côté Chêne-Bourg)	AH3C, Sous-Moulin, APE Chêne-Bourg	Trottoirs trop étroits, vitesse excessive, carrefour (Petit-Senn) 4 stop est dangereux, le passage piéton en haut de la route de Sous-Moulin est plus dangereux qu'utile.	Élargissement des trottoirs ou suppression du trottoir Est pour élargir côté Ouest, (chemin possible à l'intérieur du périmètre des immeubles côté Est), signalétique par panneaux (roulez tout doux, etc.), suppression du passage piétons en haut.	<i>Prolongement du cheminement parallèle à la route (à travers la parcelle de la villa Mauresque), radar et kit-école existants, aménagement d'un îlot de sécurité en haut de la route de Sous-Moulin (maintien de la traversée piétonne).</i>
Avenue de Thônex	AH3C, Sous-Moulin, APET	Manque la continuité du trottoir côté Chêne-Bourg.	Aménager une traversée piétonne à la fin du trottoir existant côté Chêne-Bourg pour relier l'allée bordée de platanes côté Thônex.	<i>Prolongement du trottoir jusqu'à Petit-Senn, traversée piétonne réalisée.</i>
Chemin de Floraire	AH3C, Sous-Moulin,	Mauvaise visibilité pour les piétons (la route fait un coude) vitesse excessive.	Rétrécir la largeur de la chaussée (sens unique) en élargissant le trottoir côté parc, seuils de ralentissement.	<i>Modération du trafic dans le virage (avancée de trottoir et seuil).</i>
Route Blanche (à la hauteur de l'arrêt de bus)	ahcd, Val Thônex, APET	Les piétons traversent quotidiennement cette artère à grande circulation au péril de leur vie.	Interdire ou sécuriser le passage à pied (avec feu sur commande).	<i>Traversée piétonne réalisée (avec feu).</i>
Route de Sous-Moulin (devant le Centre sportif)	Sous-Moulin	Lieu dangereux pour les piétons car arrêts fréquents d'automobilistes sur le trottoir (pose/dépose).	Problème signalé au directeur du CS et à l'OCM.	<i>Modération du trafic à la hauteur de l'accès au CS (îlot sur chaussée).</i>
Route de Sous-Moulin (entre le CS et l'avenue Suisse)	Sous-Moulin	Absence de trottoir côté Ouest, accès dangereux aux propriétés du secteur (pour les piétons et les automobilistes).	Créer un trottoir ou des passages protégés, limiter la vitesse, rétrécir la voie de circulation.	<i>Emprise nécessaire sur terrains privé, maintien des bandes cyclables, peu de marges de manœuvre.</i>
Avenue Suisse / route de Sous-Moulin	APET	Pas de passage piéton pour traverser au carrefour.	Tracer un passage piétons	<i>Aménagement d'une traversée piétonne.</i>
Route de Sous-Moulin (hameau de Fossard)	APET	Passage piéton parfois dangereux car trop proche du feu (accélération des véhicules).	Déplacer le passage piéton en direction de la douane.	<i>Passage piéton déjà déplacé.</i>

Pont sur l'av. de Thônex enjambant la route Blanche	ahcd	Trottoirs trop étroits, chemin de l'école Adrien-Jeandin.	Pose de barrières.	<i>Elargissement du pont en encorbellement.</i>
Chemin du Bois-Des-Arts (abords Mairie)	Ahcd, APET	Trottoir inexistant et traversée piétonne dangereuse	Créer un trottoir ou cheminement alternatif clairement indiqué.	<i>Projet de réaménagement du parvis de la Mairie.</i>
Av. de Thônex (à la hauteur de la place des fêtes)	ahcd	Traversée dangereuse pour les piétons se rendant à la place des fêtes depuis le ch. du Curé-Desclouds.	Créer une traversée piétonne.	<i>Aménagement d'une nouvelle traversée piétonne.</i>
Chemin du Curé-Desclouds (douane)	ahcd	Conflit potentiel entre piétons et véhicules (visibilité réduite) au débouché piéton de l'arrêt de bus.	Sécuriser la sortie de l'arrêt de bus.	<i>Projet de réaménagement du chemin du Bois-des-Arts (ancien village).</i>
Chemin du Curé-Desclouds (devant le garage)	APET	Principal passage d'accès à l'école.	Mettre un ralentisseur à la sortie du parking.	<i>Chemin privé, modération à envisager.</i>
Chemin du Curé-Desclouds (devant le cimetière)	APET	Absence de passage pour piétons.	Tracer un passage ou un cheminement pour les piétons.	<i>Etendre la zone de rencontre ou aménager une traversée piétonne.</i>
Av. Adrien-Jeandin (à la hauteur du chemin E.-Olivet et sorties de parking)	Val Thônex, APET	Vitesse excessive et sorties sur trottoirs très fréquentés.	Mettre des ralentisseurs, revêtements de couleur.	<i>Ilot de sécurité et traversée piétonne existants.</i>
Av. Adrien-Jeandin (débouché à la hauteur de la stat. BP)	APET	Passage piétons avec fort trafic.	Installer un feu sur demande.	<i>STOP existant.</i>
Av. Adrien-Jeandin (débouché du ch. sans issue)	APET	Les voitures s'engagent trop vite.	Installer des ralentisseurs.	<i>Peu de circulation.</i>
Chemin Edouard-Olivet	APET	Passages piétons sans visibilité	Installer des ralentisseurs.	<i>Chemin privé, modération à envisager.</i>
Chemin de Chapelly	APET	Passage piétons sans visibilité.		<i>Chemin privé, modération à envisager.</i>
Rue de Genève (place de Graveson)	APET	Traversées des voies de trams non protégées	Mettre des signaux lumineux pour piétons et élargir les refuges.	<i>Projet de réaménagement de la Place Graveson.</i>
Rue François-Jacquier	AH3C	Trottoir très étroit à l'Est entre le ch. des Deux-Communes et le giratoire, aucun passage protégé.	Élargir le trottoir, traversée piétonne à la hauteur de l'entrée du garage des immeubles.	<i>Réaménagement des trottoirs dans le cadre du développement des terrains situés à l'Est.</i>
Chemin de Marcelly	APET	Stationnement sur le chemin et pose/dépose des enfants.	Suppression du stationnement, arrêt minute côté salle communale.	<i>Projet de reconstruction de l'école Marcelly-Tronchet.</i>
Chemin des Mésanges	AH3C	Vitesse excessive, danger pour les piétons malgré les trottoirs.	Ralentir la circulation.	<i>Zone 30, mesures complémentaires éventuelles.</i>

Chemin du Petit Bel-Air	AH3C	Les automobilistes roulent sur le trottoir afin d'éviter les ralentisseurs	Poser des potelets à la hauteur des ralentisseurs.	<i>Zone 30, mesures complémentaires éventuelles.</i>
Route de Mon-Idee (pont Bochet sur la Seymaz)	Mon-Idee	Passage piétons, les voitures roulent parfois un peu vite.		<i>Aménagement d'un îlot de sécurité.</i>
Chemin du Pont-Bochet	APET	Manque de sécurité aux abords de l'école	Séparer les flux piétons, cycles, voitures	<i>Aménagement de coussins berlinois</i>
Avenue de Bel-Air	APE Chêne-Bourg	Carrefour dangereux av. des Vergis, gendarme couché aplati avec le temps à la hauteur de l'école.	Création d'un gendarme couché au carrefour av. des Vergis, refaire à bonne hauteur celui qui se situe devant l'école.	<i>Réaménagement de l'avenue de Bel-Air dans le cadre du projet MICA.</i>
Rue du Péage	Vieux-Bourg	Insécurité pour les piétons (rue très étroite).	Séparer le cheminement piéton par marquage ou autre.	<i>Zone 30 et sens unique existants</i>
Av. du Vieux-Bourg	Vieux-Bourg	Manque de visibilité au débouché de la piste cyclable.	Pose d'un miroir, cheminement piétonnier au travers du cimetière.	<i>Les vélos ne sont pas visibles dans un miroir.</i>
Rue A.-Floquet	APE Chêne-Bourg	Le panneau à l'entrée du chemin est peu clair (trop de signalétique).	Réaménagement du chemin par un véritable trottoir surélevé, rajout d'une signalétique clignotante.	<i>Les piétons ont la priorité (zone de rencontre).</i>
Route de Vilette	Hameau de Vilette	Double sens des voitures dangereux pour les vélos en venant de la route de Florissant, vitesse excessive et manque de visibilité devant le restaurant en haut.	Sens unique pour les voitures venant de la route de Florissant, limitation à 30 km/h avec mesures de modération (dos d'âne, chicanes, etc.) comme à Veyrier village, faire du village un réel lieu pour marcher, se parler, etc.	<i>Route de Vilette déjà en sens unique avec contresens cyclable, aménagement d'une zone de rencontre possible.</i>
Avenue de Thônex (contournement de Vilette)	Sous-Moulin	Manque trottoirs, vitesse excessive et manque de visibilité au droit du passage piétons à mi-course (axe transversal de promenade entre le hameau de Vilette et celui de Fossard).	Création d'un trottoir d'un côté, mieux sécuriser la traversée piétonne, pose de quelques réverbères supplémentaires le long de la route.	<i>Aménagement d'une continuité piétonne (trottoir ou chemin en site propre) jusqu'au pont de Sierne.</i>
Sentier du Foron	Sous-Moulin		Réaliser un cheminement piétonnier mieux aménagé tout le long du Foron entre Fossard et Moillesulaz.	<i>Continuité et amélioration du chemin de promenade.</i>
Sentier de la Seymaz	Intérêts du plateau de Bel-Air	Sentier en mauvais état, boueux, crottes de chiens, éclairage, etc.	Remise en état du chemin et rénovation de la passerelle des Ecureuils, chiens tenus en laisse.	<i>Projet de revitalisation du cordon boisé de la rive gauche avec déplacement du chemin en retrait des berges (DT).</i>

1.2 Volet cycle

Lieux	Associations	Observations	Améliorations suggérées	Mesures prévues par le schéma directeur
Route de Jussy	Mon-Idee / APET	Piste cyclable utilisée à contresens entre les chemins Chantemerle et Plein-Sud pour éviter de traverser deux fois la route.	Interpellation de l'OCM déjà effectuée	<i>Autorisation des vélos sur trottoir.</i>
Av. Adrien-Jeandin	APET	Manque de sécurité pour les 6 ^{ème} années.	Tracer une piste cyclable.	<i>Autorisation des vélos sur trottoir.</i>
Avenue de Thônex	APET	Le tracé des bandes cyclables n'est pas marqué sur tout le tronçon	Marquer le tracé sur tout le tronçon, y compris la passerelle.	<i>Prolongement des bandes jusqu'à environ 20 m des carrefours, élargissement du pont en encorbellement.</i>
Route Blanche	AH3C	Les cycles ne sont pas autorisés à traverser la route Blanche.	Liaison cyclable parallèle au chemin pour piétons.	<i>Traversée de la route Blanche à ouvrir aux cycles.</i>